

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Mercredi 19 Juin 2019 à 19h00** Salle Polyvalente de la Maison des Associations de la Clochette, 163 Avenue Gounod à Douai que se sont réunis les délégués désignés par les communes et Douaisis Agglo adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils municipaux et le conseil communautaire.

Nombre de communes adhérentes : 10

Nombre de communes de la communauté d'agglomération du Douaisis : 35

Nombre de délégués : 44

Présents : 26 (titulaires et suppléants)

Absents : 10

Procuration : 8

Etaient présents (délégués titulaires) : 22

Christian VITU (Aniche) - Youssef MANHAB (Auberchicourt) - Pascal JONIAUX (Bruille-lez-Marchiennes) - Georges CINO (Ecaillon) - Alain BRUNEEL (Lewarde) - Pascal PRUVOST (Monchecourt) - Joël THOREZ (Arleux) - Henri DERASSE (Aubigny au Bac) - Damien FRENOY (Cantin) - Claude HEGO (Cuincy) - Nadia BONY (Douai) - Henri COQUELLE (Faumont) - Robert STRZELECKI (Flers en Escrebieux) - Denis LAMY (Goeulzin) - Romuald SAENEN (Guesnain) - Arnaud PIESSET (Lallaing) - Bruno MUNDT (Loffre) - Jacques LECLERCQ (Roost-Warendin) - Véronique LEGRAND (Sin le Noble) - Claudine PARNETZI (Waziers) - Dominique RICHARD (Waziers) - Marilyne LUCAS (Guesnain)

Etaient présents (délégués suppléants) : 4

Pascal DAMBRIN suppléant de Christophe DUMONT (Sin le Noble) - Reine DEFRANCE suppléante de Thierry FAIDHERBE (Flers en Escrebieux) - Yves-Marie BLOCQUET suppléant de Caroline BIENCOURT (Râches) - Anna LEARDI suppléante de Colette CAPA (Roost-Warendin)

Etaient présents par procuration : 8

Marc HEMEZ (Aniche) donne pouvoir à Pascal DAMBRIN (Sin le Noble) - Bruno DAUTREMEPUICH (Masny) donne pouvoir à Georges CINO (Ecaillon) - Rémy VANANDREWELT (Pecquencourt) donne pouvoir à Claude HEGO (Cuincy) - Marylise FENAIN (Cuincy) donne pouvoir à Anna LEARDI (Roost-Warendin) - Didier TASSEL (Fressain) donne pouvoir à Jacques LECLERCQ (Roost-Warendin) - Jean Claude DHALLUIN (Courchelettes) donne pouvoir à Damien FRENOY (Cantin) - Jean Luc DEVRESSE (Douai) donne pouvoir à Nadia BONY (Douai) - Jacques ELIAS (Anhiers) donne pouvoir à Marilyne LUCAS (Guesnain)

Etaient absents et excusés : 10

Marie BONNAFIL (Aniche) - Michel HAREMZA (Montigny en Ostrevent) - Joël PIERRACHE (Pecquencourt) - Michel LEBLOND (Férin) - Francis FUSTIN (Goeulzin) - Jean Michel SZATNY

(Dechy) - Alain KLEE (Lallaing) - Christian POIRET (Lauwin-Planque) - Didier CARREZ (Sin le Noble) - Frédéric CHEREAU (Douai)

OBJET : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2019

Monsieur MANHAB présente le budget supplémentaire.

Le budget supplémentaire 2019 intègre les impacts (en recettes et en dépenses) liés à l'extension de notre ressort territorial et à la mise en place de la gratuité partielle pour les scolaires.

Présentation synthétique de la section de fonctionnement

<u>Dépenses de fonctionnement</u>	Budget Principal			Budget Annexe		
	Budget Primitif 2019	BS 2019	TOTAL	Budget Primitif 2019	BS 2019	TOTAL
Charges à caractère général	1 010 745	9 000	1 019 745	23 816 542	4 392 052	28 208 595
<i>dont contrat STAD</i>				21 016 000	1 700 000	22 716 000
Charges de personnels et frais assimilés	1 009 900		1 009 900			-
Atténuation de produits	220 000		220 000			-
Autres charges de gestion courante	1 243 100	5 000	1 248 100	24 500		24 500
Charges Financières			-	3 250 000		3 250 000
Charges Exceptionnelles	2 443 042	7 373 664	9 816 706	65 000	90 000	155 000
<i>dont virement d'équilibre entre budgets</i>	2 357 042	7 373 664	9 730 706			-
Dépenses imprévues		400 000	400 000		390 000	390 000
Provisions	250 000		250 000	793 000	1 982 000	2 775 000
SOUS-TOTAL OPERATIONS REELLES	6 176 787	7 787 664	13 964 451	27 949 042	6 854 052	34 803 094
OPERATIONS D'ORDRE	1 535 000		1 535 000	5 300 000	10 821 129	16 121 129
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	7 711 787	7 787 664	15 499 451	33 249 042	17 675 182	50 924 224

Sur le budget principal, les inscriptions budgétaires à souligner sont le virement d'équilibre au budget annexe pour 7 373 664 euros et les dépenses imprévues pour 400 000 euros.

Sur le budget annexe, le contrat STAD est revalorisé (+ 1 700 000 euros pour assurer l'exploitation des lignes nouvelles sur l'Arleusis et la CCCO) et nous ajustons également les crédits pour la sous-traitance Région (lignes pénétrantes). Nous inscrivons également 390 000 euros en dépenses imprévues et 1 982 000 euros pour des provisions (contentieux en cours).

<u>Recettes de fonctionnement</u>	Budget Principal			Budget Annexe		
	Budget Primitif 2019	BS 2019	TOTAL	Budget Primitif 2019	BS 2019	TOTAL
Résultat reporté (002)		8 907 596	8 907 596		7 598 881	7 598 881
Atténuation de charges			-			-
Ventes produits fabriqués, prestations...	62 700		62 700	3 550 000	- 300 000	3 250 000
Versement Transport			-	23 305 000	600 000	23 905 000
Subventions d'exploitation	6 946 394	- 1 119 932	5 826 462	2 557 042	9 776 300	12 333 342
<i>dont participation des membres</i>	5 785 498	80 068	5 865 566		307 636	307 636
<i>Dont virement d'équilibre</i>			-	2 357 042	7 373 664	9 730 706
Autres produits de gestion courante	1 760		1 760	200 000		200 000
Produits Financiers	623 723		623 723			
Produits exceptionnels	13 210		13 210	337 000		337 000
			-			-
			-			-
SOUS-TOTAL OPERATIONS REELLES	7 647 787	7 787 664	15 435 451	29 949 042	17 675 182	47 624 224
OPERATIONS D'ORDRE	64 000		64 000	3 300 000	-	3 300 000
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	7 711 787	7 787 664	15 499 451	33 249 042	17 675 182	50 924 224

Les subventions Région, normalement prévues au budget général, sont affectées sur le budget annexe pour le financement de notre extension. Les impacts de la gratuité sont également considérés avec une affectation partielle au budget annexe des participations des membres.

On constate également l'inscription du versement transport supplémentaire, lié au développement du ressort territorial.

Présentation synthétique de la section d'investissement

Sur le budget principal, l'excédent d'investissement est ventilé sur les dépenses imprévues, les subventions d'investissement ou d'équipement, les immobilisations corporelles ou en cours.

Sur le budget annexe, l'excédent d'investissement, l'affectation de résultat et l'autofinancement permettent essentiellement de ramener le besoin d'emprunt à 5 millions d'euros. Le solde est ventilé sur les dépenses imprévues, les immobilisations corporelles ou en cours.

<u>Dépenses d'Investissement</u>	Budget Principal			Budget Annexe		
	Budget Primitif 2019	BS 2019	TOTAL	Budget Primitif 2019	BS 2019	TOTAL
Subventions d'investissement	1 743 493	3 454 303	5 197 796	200 000		200 000
Remboursement Agence de l'Eau				2 600		2 600
Amortissement des subventions d'investissement (ordre)	64 000		64 000	3 300 000		3 300 000
Remboursement d'emprunts				5 000 000		5 000 000
Immo Incorporelles (Subv Equip,...)	6 000	500 000	506 000	5 000	80 000	85 000
Immobilisations Corporelles	265 240	1 344 560	1 609 800	11 476 232	748 529	12 224 762
Immobilisation en cours	173 767	3 025 000	3 198 767	5 585 649	1 640 000	7 225 649
Opérations patrimoniales	2 357 100		2 357 100	58 696 189	750 000	59 446 189
Opérations pour comptes de tiers	871 000		871 000			
Dépenses imprévues		160 000	160 000		110 000	110 000
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5 480 600	8 483 863	13 964 463	84 265 670	3 328 529	87 594 199

Recettes d'investissement	Budget Principal			Budget Annexe		
	Budget Primitif 2019	BS 2019	TOTAL	Budget Primitif 2019	BS 2019	TOTAL
affectation de résultat				6 104 146		6 104 146
Excédent d'investissement reporté (001)		8 511 863	8 511 863	807 735		807 735
Subventions	28 000	- 28 000	-			
FC TVA	16 500		16 500			
Immobilisation en cours				115 000		115 000
Comptes de tiers	1 544 000		1 544 000			-
Emprunts				20 154 481	- 15 154 481	5 000 000
Amortissements et cessions (ordre)	1 535 000		1 535 000	5 300 000		5 300 000
Opérations patrimoniales	2 357 100		2 357 100	58 696 189	750 000	59 446 189
Autofinancement			-		10 821 129	10 821 129
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 480 600	8 483 863	13 964 463	84 265 670	3 328 529	87 594 199

Endettement :

Les inscriptions budgétaires d'emprunts sont destinées à équilibrer la section d'investissement du budget annexe.

Compte-tenu de la prise en considération de l'excédent d'investissement reporté, de l'affectation de résultat et de l'autofinancement, le montant d'emprunt est ramené à 5 millions d'euros (contre 20 154 481 euros prévus au budget primitif) sur le budget annexe.

Avis favorable de la commission finances lors de la séance en date du 11 juin 2019.

Avis favorable du Bureau Syndical en date du 5 juin 2019.

Il est proposé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir approuver le Budget Supplémentaire 2019 (budget principal et budget annexe) tel que repris en annexe.

Monsieur le Président met au vote.

Le Comité après avoir délibéré

Nombre d'inscrits : 44

Nombre de votants : 26

Suffrage exprimé : 34

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

VALIDE le le Budget Supplémentaire 2019 (budget principal et budget annexe) tel que repris en annexe.

Fait et délibéré en séance


Le Président,
Claude HEGO 